

69<sup>e</sup> Année. - N° 19.

**VENDEZ BIJOUX DIAMANTS ARGENTERIE DENTIFIERS**

même été ou cassé

**DUHAMEL-LARDE**

**66 GRANDE-RUE ROUBAIX**

les rachète cher.

Oublier, c'est trahir

Le numéro: 15 centimes

Se souvenir, c'est servir

SAMEDI 19 JANVIER 1924.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**

Nord et limitrophes.....	3 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 45.00
France et Belgique.....	» 15.00; » 25.00; » 48.00
Union postale.....	» 22.00; » 38.00; » 82.00

**REDACTION-ANNONCES**

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 1109.  
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.  
Chèques postaux 87 Lille.

**MONTRES**

coignées et garanties

**DUHAMEL-LARDE**

Horloger-Diplômé

**68 GRANDE-RUE ROUBAIX**

**BIJOUX DE CHOIX**

## Le débat sur la politique extérieure à la Chambre

### M. POINCARE RÉPOND à MM. Reynaud et Herriot

« Tant que l'Allemagne monarcra la paix de l'Europe, les plus beaux discours risquent de n'être que des déclarations candides. »

**VIOLENTS INCIDENTS PROVOQUÉS PAR UN DÉPUTÉ COMMUNISTE**

#### La confiance au Gouvernement votée par 445 voix

Paris, 18 janvier. — Réunie sous la présidence de M. Landry, la Chambre reprend la suite des interpellations sur la politique extérieure.

#### RÉPONSE DE M. POINCARE aux discours de MM. P. Reynaud et Herriot

M. Poincaré répond aux discours de MM. Paul Reynaud et Herriot, avec lesquels il a le regret de ne pas se trouver d'accord sur tous les points. Le Président du Conseil rappelle tous les efforts qu'il fit pour maintenir l'action concertée des alliés et comment il fut obligé de décider l'accord avec la Belgique, l'occupation de la Ruhr, afin de prendre des gages vis-à-vis de la carrière allemande.

La France fera toujours le possible pour maintenir l'entente avec ses alliés, mais elle ne sera jamais à la remorque de personnes. (Vifs applaudissements.)

Faisant allusion à l'abstention de M. Herriot lorsque la Chambre approuvera sa conduite, M. Poincaré l'explique comme une transaction entre eux et ceux qui voulaient voter contre.

M. Herriot proteste contre cette explication et il est vivement interrompu par son parti.

Quelques instants après, M. Herriot lance une interruption et M. Poincaré s'étonne de son ton sarcastique.

M. Herriot: « C'est que vous m'avez tellement tenu tout à l'heure... »

M. Poincaré: « Vous savez, M. Herriot, que vous êtes un des hommes à qui j'ai le plus de respect et que j'ai le plus de confiance. Ce n'est pas parce que vous m'avez tenu tout à l'heure... »

M. Poincaré montre que les critiques de M. Herriot au sujet de la politique anglaise et de la politique française, faite de confiance et de bonne volonté. (Applaudissements dans de nombreux bancs.)

Le Président du Conseil expose que la France et la Belgique envisagent d'autres gages que celui de la Ruhr.

Répondant au reproche d'avoir montré trop d'insistance au lendemain de la cessation de la résistance allemande à l'égard des entraves qui ont été imposées au général Douzigue.

M. Poincaré démontre la loyauté de la France dans la question du mouvement palatin.

Il déclare, pour répondre à M. Reynaud, que le Gouvernement français s'est toujours montré disposé à exercer officiellement avec l'Allemagne les propositions officielles publiées d'écouter toujours et de rester sur ses gardes.

Ni les manœuvres diplomatiques, ni les offensives contre le franc ne pourront nous faire trahir. (Vifs applaudissements.)

M. Poincaré attend beaucoup de la Conférence d'experts.

Maît que soit le désir de paix de toutes les nations en Europe, il suffit d'une seule pour empêcher l'atmosphère de tout le continent et tant que l'Allemagne monarcra la paix de l'Europe, les plus beaux discours risquent de n'être que des déclarations candides. (Vifs applaudissements.)

#### Une ovation au Président du Conseil

Les députés de droite et du centre, et de divers bancs, se lèvent et font une ovation prolongée au Président du Conseil.

**DECLARATION DE M. LOUIS DUBDIS**

M. Louis Dubdis, ancien président de la Commission des réparations, expose la légitimité de l'occupation de la Ruhr vis-à-vis du traité de Versailles.

L'Angleterre, dit-il, s'est toujours trouvée d'accord avec l'Allemagne pour ce qui se traitait de fait sans être sanctionné; (Applaudissements à droite; protestations à gauche.)

Si elle nous avait secondés, nous n'aurions pas eu besoin d'aller dans la Ruhr.

#### Les ordres du jour

M. Landry. — Je n'ai reçu qu'un seul ordre du jour. Il émane de MM. Manent et Brousse, et il est ainsi conçu: « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, particulièrement celles qui concernent l'occupation de la Ruhr, confiante en lui pour poursuivre sa politique de salut national, repousse toute addition, passe à l'ordre du jour. »

MM. Herriot et A. Borrel déposent un autre ordre du jour.

**Une série de violents incidents**

M. Loquet attaque violemment M. Poincaré. Comme M. Loquet est vivement pris à partie par M. de Castellane, M. Poincaré cherche à calmer celui-ci du geste.

## BILLET PARISIEN

### Pas d'inquisition fiscale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 18 janvier. (Minuit).

Le débat d'hier aura permis au gouvernement de voir la ligne de démarcation entre ses amis et ses ennemis. Ennemis déclarés ou connus, les radicaux-socialistes ne cherchaient qu'une occasion de soigner leur popularité aux dépens de la majorité. Cette occasion, ils ont eue la trouver à propos de la discussion de la nouvelle loi des pensions.

Leur manœuvre a échoué, grâce à la clairvoyance de la Chambre et à la fermeté du gouvernement.

Il est bon de préciser ce point d'histoire: M. Poincaré n'a pu poursuivre cette politique de fermeté et de redressement, que le pays, dans son ensemble, a ratifiée, que parce qu'il a été soutenu par la majorité actuelle, par la majorité du Bloc National. Cette majorité a donc le droit de faire entendre son avis, chaque fois que l'intérêt du pays lui paraît exigé. Ses adhérents — ils l'ont prouvé — n'ont pas en vue leur intérêt électoral qu'ils sont prêts à sacrifier au besoin. Leur opinion n'est donc que plus de poids.

Or, s'ils se déclarent prêts à soutenir le programme financier qu'admettent actuellement la Commission des finances, ils ne veulent pas le voter depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 2<sup>5</sup>, les yeux fermés. Leur devoir n'est pas d'approuver dans tous les cas les mesures qui leur sont proposées; il consiste surtout à examiner ces mesures et à en contrôler l'exécution.

Le programme de M. de Lasteyrie comprend des dispositions qui ne sont pas toutes également heureuses. Le principe du carnet de coupon, notamment, ne semble pas particulièrement s'imposer. L'institution du carnet de coupon risque d'apparaître, aux yeux des commerçants et des industriels, comme une mesure vexatoire, propre à préparer la voie à l'impôt sur le capital, dont la seule menace vient de déterminer en Angleterre la fuite des capitaux et une baisse de la livre sterling sur le marché de New-York. On peut être sûr que l'adoption de ce carnet n'aurait des effets diamétralement opposés à ceux que l'on voudrait obtenir. En particulier, son influence sur la tenue des changes s'accroîtrait aux dépens du franc.

Très respectueusement, mais très fermement, les membres de la Commission des finances vont demander à M. de Lasteyrie de renoncer à toutes mesures d'inquisition fiscale dont les avantages sont incertaines et les inconvénients certains.

R...

### L'affaire des carnets médicaux de Marseille

LA TROISIEME AUDIENCE

On examine le cas du docteur Iscard

Marseille, 18 janvier. — Les deux premières audiences avaient été consacrées uniquement aux questions de procédure. A la troisième, on examine enfin le fond de l'affaire.

Il y a lieu tout d'abord de remarquer qu'en ce qui concerne le montant des escomptes reprochés aux prévenus, les chiffres ont été exagérés. Parmi les inculpés, quatre seulement ont présenté des mémoires dépassant 100.000 francs. C'est avec le cas de l'un d'eux, celui du docteur Iscard, que commence aujourd'hui l'examen de l'affaire.

Le docteur Iscard, ancien député, ancien conseiller général et ancien adjoint au maire de Marseille, avait dans cette ville, fondé, rue du Tapis-Vert, une clinique des accidents de travail, où il recevait également, et en très grand nombre, des malades et des blessés. On lui reproche d'avoir soustrait à sa clinique les cartons des malades et d'avoir fait un abus flagrant des ordonnances.

En fin d'audience, quelques témoins de l'affaire Stretti, venus de Paris, ont été interrogés.

pendant que M. Lacotte poursuivait ses investigations.

Le député de l'Aube débâta un tumulte indescriptible sur tous les bancs en disant que la Patrie n'a plus de tradition d'honneur.

Une fois de plus, il est sévèrement rappelé à l'ordre.

M. Ury, député socialiste de l'Oise, critique vivement l'attitude du général de Metz, dans le Palatin.

A un moment donné, dans le tumulte des interruptions, M. Brousse cria à M. Ury: Vous êtes un lâche et un misérable!

M. Ury répliqua que le mouvement séparatiste palatin a été organisé par le général de Metz.

M. Poincaré. — Vous pouvez être sûr que votre discours sera dévasté et exploité demain en Allemagne.

M. Herriot déclare que ce qui est séparé du chef du Gouvernement, c'est une question de méthode. Il voudrait que le gage de la Ruhr serve par le moyen d'un accord interallié.

### LA PRIORITE SUR L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Le Président met aux voix la priorité pour l'ordre du jour de M. Manent, sur lequel le Président du Conseil a posé la question de confiance. La priorité de cet ordre du jour est votée par 413 voix contre 131. (Vifs applaudissements sur divers bancs.)

### Vote de l'ordre du jour de confiance par 445 voix contre 126

La première phrase de l'ordre du jour de M. Manent: « La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, particulièrement celles qui concernent l'occupation de la Ruhr... »

Est adopté par 445 voix contre 122.

La seconde partie de l'ordre du jour de M. Manent: « Constaté en lui pour poursuivre sa politique de salut national et repoussant toute addition, passé à l'ordre du jour. »

Est adoptée par 445 voix contre 126.

Ensemble de l'ordre du jour est voté à main levée.

Séance mardi, 15 heures.

## LA DÉFENSE DU FRANC

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL devant la Commission des Finances

L'opinion soutient le Gouvernement

Neuf arrêtés d'expulsion contre des « naufrageurs » étrangers

#### Le communiqué des changes

**EN CLOTURE DE VENDREDI :**  
La livre est cotée. . . 92,75  
Le dollar . . . . . 21,99

**CLOTURE DE LA VEILLE :**  
La livre . . . . . 90,575  
Le dollar . . . . . 21,245

#### La séance de la Commission des Finances

Paris, 18 janvier. — La Commission des finances de la Chambre a entendu, vendredi matin, le président du Conseil et le ministre des finances sur les projets financiers déposés par le Gouvernement. M. Poincaré a insisté sur la nécessité de l'urgence du vote de ces projets, sans aucun délai et à une seule séance de la Chambre, devant la Commission des finances du Gouvernement tout entier.

Il a ajouté d'ailleurs que ces mesures nouvelles ne pouvaient en rien être considérées comme une renonciation des droits de la France sur l'Allemagne.

Les déclarations de M. Poincaré produisent une excellente impression.

La séance a duré près de 3 h. et a été, par moments, très animée.

Sur les 44 membres de la Commission, 32 étaient présents et c'est avec la plus grande attention que furent écoutées les explications fournies par le président du Conseil, qui ont produit sur les commissaires une excellente impression.

L'affirmation apportée par M. Poincaré des droits de la France sur l'Allemagne a été, en particulier, accueillie très favorablement.

La nécessité de procéder par décret

Répondant à certaines demandes qui lui avaient été soumises, M. Poincaré a insisté notamment pour que soient adoptées les dispositions permettant au Gouvernement de procéder par voie de décret aux économies et aux compressions nécessaires dans les services publics, ainsi qu'à la suppression du monopole des allumettes et aux autres réformes.

Il a bien spécifié que le Gouvernement entendait d'ailleurs, collaborer à cette œuvre en plein accord avec la Commission des finances et a rappelé que les mesures prises devraient être sanctionnées par le Parlement dans un délai de six mois.

La Commission s'est réunie cet après-midi pour commencer la discussion des projets fiscaux.

### LE BUDGET DES DEPENSES RECOUVRABLES

La Commission abordera sans délai l'examen des mesures à prendre

La Commission, ayant constaté que le budget des dépenses ordinaires est en équilibre et que la situation économique du pays est satisfaisante, a décidé, pour enlever tout prétexte à la campagne de médisance contre notre monnaie nationale, d'abord sans délai l'examen des mesures nécessaires pour couvrir, par des recettes permanentes, les dépenses permanentes du budget des dépenses recouvrables dont l'équilibre est compromis par la défaillance de l'Allemagne.

### Nouvelle tension

Les devises étrangères accusent aujourd'hui une nouvelle tension: la livre sterling, dont le cours nous était hier, de 90,57 1/2, se traitait, à 11 h. 30, vendredi matin, avant l'ouverture du marché officiel, à 92,90; le dollar valait, à la même heure, 21,95 contre 21,24 hier.

En clôture, le livre sterling s'inscrivait au cours de 92,75 et le dollar à celui de 21,99.

### Les appuis au Gouvernement

**LA CONFEDERATION GENERALE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE**

Paris, 18 janvier. — Le Conseil central de la Confédération générale de la production française s'est réuni, sous la présidence de M. Darvy. Un certain nombre de grands groupements avaient été appelés, sur l'initiative de la Confédération, à examiner ou comment la situation financière, en même temps que la question des réformes et des économies.

Le Conseil a été mis au courant des échanges de vues qui ont eu lieu avant même que le gouvernement prenne position. Ces échanges de vues ont abouti à la résolution, fermement exprimée, d'apporter une fois de

### Le Roi des Belges en tramway

Bruxelles était jeudi matin couvert de verges. Un curieux incident s'est produit à ce propos: le roi Albert venant en auto de son château de Laeken à son palais de Bruxelles, vers huit heures et demie, fut arrêté place Liedts par le verges. Sa puissante machine patinait sur la glace et le dérapage était à craindre.

Le souverain fut rapidement son parti de l'embarquer dans lequel il était. Il sortit de son auto et monta dans le tramway, au grand effarement du receveur, auquel il présenta les 0 fr. 30 du parcours comme un simple citoyen. Le tramway s'arrêta devant la grille de son palais et l'auguste voyageur descendit, non sans avoir remercié le conducteur qui l'avait reconduit jusqu'à sa porte dans ce modeste véhicule.

### L'ESCROQUERIE AU CINEMA

Paris, 18 janvier. — Cet après-midi est revenue devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle l'affaire du procès André Himnel, accusé d'avoir extorqué la somme de 1 million 200.000 fr. dans une société de productions cinématographiques. Comme ce dernier est inculpé d'usage de faux documents pour arriver à ses fins, ses défenseurs ont réclamé pour lui la comparution en Cour d'assises, mais le Tribunal n'en ayant pas jugé autrement, Himnel et son complice Bleszy devaient se présenter aujourd'hui en correctionnelle. Cependant, tous deux, ainsi que leurs avocats, ont fait défaut à l'audience.

Après les dépositions de divers témoins, le substitut a demandé un verdict sans atténuation pour les réquisitions demandées.

L'audience a été ensuite mise en délibéré et le jugement renvoyé à huitaine.

## Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

l'égard du général Primo de Rivera, c'est que j'étais satisfait de voir la nation assainie par le régime militaire.

Les remèdes envisagés par le chef du gouvernement, les décisions qu'il soumettra à bref délai au vote du Parlement, répondent, dans leur ensemble, avec eux que la Confédération générale de la production française n'a cessé d'exprimer.

Acceptation de charges nouvelles mais réalisation de toutes les économies possibles

Le Conseil a estimé néanmoins qu'en acceptant, dans une dédicace urgente, le projet du Conseil de l'adhésion donnée à ces efforts par les milieux industriels et commerciaux, il était indispensable de souligner que l'acceptation de nouvelles charges fiscales sous forme d'une augmentation temporaire de deux décimes sur le nombre des impôts, sans exception, devait avoir pour condition essentielle, la réalisation de toutes les économies possibles dans la gestion des services publics et l'ajournement de toutes mesures législatives même portées à l'ordre du jour des Chambres, qui entraîneraient des dépenses nouvelles.

**Repression, sans caractère inquisitoriel, des fraudes fiscales**

Le Conseil a décidé de demander au gouvernement de poursuivre en même temps, avec énergie, le recouvrement des impôts dits arriérés et de faire en sorte que les mesures envisagées pour réprimer les fraudes fiscales aient un caractère inquisitorial et ne puissent être exploitées contre le crédit public.

**Un compte spécial pour les dépenses recouvrables**

Enfin, redoutant pour l'avenir un retour aux excès condamnés, le Conseil a émis le vœu que les ressources de l'Etat soient bientôt disposées dans un compte spécial qui ne pourrait être employé qu'à l'achat des dépenses recouvrables et éventuellement à l'amortissement de la dette.

**L'ENTENTE REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE**

Le Comité directeur de l'Entente républicaine a décidé de soutenir le gouvernement dans sa lutte énergique pour le relèvement du franc.

**Les naufrageurs**

Neuf arrêtés d'expulsion contre des étrangers

Paris, 18 janvier. — M. Mauoury, ministre de l'Intérieur a signé ce matin des arrêtés d'expulsion contre neuf sujets étrangers qui, au marché des changes, spéculaient sur la baisse du franc.

### Les commentaires de la presse

Paris, 18 janvier. — Les journaux soulignent avec un intérêt marqué favorable que la majorité de la Chambre a fait un programme de patriotisme fiscal de M. Poincaré.

**Le Fiasco écrit**

Grosse victoire ministérielle: la France comprendra, elle reconnaîtra ceux qui hier, ont préféré braver son étendard à leur reddition.

Le grand bonheur et le grand mérite de la majorité de la Chambre est d'avoir décidé, de Paris, sous le poids d'un mandat clair, que l'intérêt national fut en jeu, devant les actes et les responsabilités.

Le Gouvernement ne fait espérer qu'il est décidé à rompre avec l'étatisme démocratique et à arrêter l'extension indéfinie du domaine de l'Etat, à combler le déficit dont souffre la France.

Les patriotes donneront, dit l'Action Française, leurs voix et leur argent comme les combattants ont donné leur vie et leur sang sans avoir l'âme fixe, avec le juste espoir que ces sacrifices servent, qu'ils soient utiles. Ils ne se sentent pas, en marge de ces sacrifices, la politique française laisse une Allemagne militariste lui préparer la guerre, une France radicaux-socialistes préparer le désarmement, l'inflation et la déstabilisation.

**L'OPINION D'UN GRAND FINANCIER AMERICAIN**

« La France gagnera son Verdon financier »

Philadelphie, 18 janvier. — Discutant à la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Willis Booth, président de la Chambre de commerce internationale, vice-président d'un important établissement financier américain, a déclaré que la France, qui se trouve actuellement devant un Verdon financier, fait montre du même état d'esprit qui lui a valu la victoire à Verdun.

**Un avertissement à l'opinion italienne**

Une note officielle italienne met en garde l'opinion italienne contre des interprétations fondamentalistes de la crise du franc et les spéculations ministérielles.

Le « Messagero » relève que l'armature économique française est très forte et que la France peut trouver, dès à présent, sept milliards d'impôts nouveaux sans rien sacrifier de ses forces économiques ni de sa situation mondiale.

### LA GREVE DES CHEMINOTS BRITANNIQUES COMMENCERA DIMANCHE, A MINUIT

M. Bromley, secrétaire de la Fédération des cheminots britanniques, a annoncé officiellement, dans la matinée d'hier, que la date fixée pour la grève des chauffeurs et mécaniciens, était dimanche prochain, à minuit.

### LE CONTRAT MINIER DENONGE PAR LES OUVRIERS

Londres, 18 janvier. — Les résultats du référendum organisé par les mineurs sur la question du maintien du contrat national entre les propriétaires de mines et les mineurs, accusent une majorité de 800.000 voix pour la fixation de nouvelles conditions, contre 114.558 en faveur du maintien du contrat.

En conséquence, un préavis de trois mois a été adressé aux patrons.

## Les Grandes Fêtes de bienfaisance de la Préfecture du Nord

elles s'ouvrent aujourd'hui

SAMEDI, A 14 HEURES

Une visite aux salons décorés

Tout est prêt. C'est merveille. L'aspect des immenses salons et appartements préfectoraux s'offre magnifiquement à la vue de nos grandes fêtes de bienfaisance tant attendues qui, après aujourd'hui, samedi, attireront l'éthérée intellectualité et charitable de notre région.

Un conseil de luxe et de bon goût parait à l'œuvre, et l'ensemble, à l'embellissement de ces salles splendides qui recevront aujourd'hui et demain, pour la réussite absolue de cette manifestation, de nombreux visiteurs.

Trois salons des appartements de M. le Préfet, sont, d'ores et déjà, transformés. Le coup d'oeil y est superbe. C'est là, dans un cadre remarquablement ordonné, que s'installent les comptoirs de charité où s'amasseront les dons généreux de nos concitoyens et des étrangers.

Volci, tout d'abord, dans le salon Michelon, la touchante exposition des « Amis des Aveugles civils et de guerre du Nord » (Président M. Pajot). Ce comptoir atteste les résultats du travail des déshérités de la vue. Un assortiment rare s'y étale, d'articles de toutes sortes, fabriqués par les aveugles: broderie, linge, tricot, vannerie, etc.

Le grand salon rouge attenant est réservé à l'œuvre du Commerce Nivernois et à la Société de Protection aux enfants du premier âge. Une décoration somptueuse en rehausse l'éclat, cependant que se signale une abondance de lots tout à fait incomparable. Nous génerons ensuite dans le salon des Marchands, où l'œuvre de la Marchande Foch, qui a Mme Gaston Catoire pour présidente, a amassé son comptoir avec un sens inépuisable et une riche variété. On y vendra des objets, produits et fruits exotiques, en même temps que des travaux de dentelle, de broderie et de lingerie pratique délicatement réalisés par des veuves de guerre. De l'autre côté de la salle se place l'exposition de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, dont le comptoir sera tenu par Mme Riboux, directrice du « Journal de Roubaix ».

Entre cette galerie de salons et la grande salle des fêtes de la Préfecture, deux vestibules seront les fumoirs. Des tables de jeux y ont été disposées.

Et nous voici dans le salon d'honneur, dans ce gigantesque vestibule métamorphosé d'un féérique apport de parures, dont les audacieux piliers de style qui sont l'orgueil de ce salon, sont reliés par des frises de volute où se dissimulent de longues banderoles électriques. De splendides plantes vertes ajoutent au faste du décor, cependant que, tout autour du rectangle doré, les différentes bannières nivernoises plaquent leurs gaies couleurs.

Au fond du salon s'érige une estrade garnie de riches velours grenat et de tentures d'or. C'est dans ce splendide piedestal que se produiront les vedettes du théâtre de l'après-midi de samedi.

### La journée de samedi

Outre la vente de charité qui sera ouverte aujourd'hui et dimanche, de 14 à 19 heures, le programme de la première journée des fêtes se compose d'un thé dansant qui sera offert à 15 h. 30, et d'un grand bal qui aura lieu à 21 h. 30.

Pour le thé dansant, les organisateurs de cette solennité artistique ont fait appel à un quatuor d'artistes d'exceptionnel talent.

En effet, au programme figure: Mme Anna Thibault, reine de la chanson française; M. Hérogue, l'un des pensionnaires les plus appréciés de l'Opéra-Comique; Miles Angèle Leguena et Mady Arty, deux artistes délicieuses et fines, qui interpréteront des œuvres esquives.

Ce thé dansant, comme d'ailleurs le bal qui sera donné dans la soirée, attireront nous n'en doutons pas, toute l'élite musicale et littéraire, non seulement de Lille, mais encore de Roubaix, Tourcoing et des environs, pour qui, comme nous l'indiquons ci-dessus, les Compagnies de tramways ont organisé un service de nuit spécial.

### LE SERVICE DES TRAMWAYS

En raison des grandes fêtes données à la Préfecture aujourd'hui samedi, la Compagnie des tramways Lille-Roubaix-Tourcoing a organisé un service spécial fonctionnant suivant l'horaire et aux tarifs ci-dessous:

Départs de Lille pour St-Marcel. — Minuit 05, minuit 15, minuit 40, 1 h. 10, 1 h. 40, 2 h. 10. (Ce dernier jusqu'au dépôt de Marcq.)

Départs de Lille pour la Chapelle d'Elouques. — 22 h. 45, 23 h. 20, 23 h. 55, minuit 30, 1 h. 05, 1 h. 40. (Ce dernier jusqu'à Lers.)

En raison du caractère des fêtes, il ne sera perçu que 1 fr. par voyageur pour les parcours Lille-Saint-Maur et Lille-Chapelle d'Elouques, et 2 fr. pour les personnes qui continueront au-delà des points désignés ci-dessus.

Ces cartes de circulation et les cartes d'abonnement ne seront pas acceptées. Il ne sera perçue de demi-tarif.

Des cartes d'invitation peuvent être tournées, non seulement au Pavillon touristique, place de la Gare, mais encore à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., et à la Préfecture, côté de la Place de la République, aux heures fixées pour les différentes attractions.

Les prix des cartes d'entrée: Pour le bal, samedi, à trois heures et demi: 10 francs; Pour le bal, samedi, à neuf heures et demi: 5 francs.

Dimanche, fêtes d'enfants, à trois heures: 5 francs pour les adultes, 2 francs pour les enfants.

Cela d'écriture, dimanche, à huit heures et demi: 3 francs.

Le programme des fêtes sera